CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E94958** **VALABLE JUSQU'AU** **08/11/2027**

ÉDITÉ LE 21/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2012

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN

Siret : 752 286 690 00058

Code NACE : 4311Z

Numéro caisse de congés payés : 3001684-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT 996 792

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT 996 792

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : A3D

17 RUE DES FRERES LUMIERE
14120 MONDEVILLE

Téléphone : 02 31 82 30 15 **Fax :**

Portable : 06 63 60 57 19

Responsabilité légale :
FAIZANT FABRICE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@a3d-demolition.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 111 402 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1112	Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)	9	09/11/2023
1161	Travaux de curage		30/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 21/10/2026 14:50

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025